



Saint-Dionisy INFOS



N°13
Sept 2023

MEDIATHEQUE



Déjà 10 ans !

Vendredi 20 septembre 2013 était inaugurée la médiathèque municipale de Saint-Dionisy en présence de nombreuses personnalités, du Conseil municipal autour de Michel Gabach et de nombreux bénévoles.

Rendons leur hommage pour cet engagement : Élisabeth Argaud, Maryse Martin, Jacqueline Rabache, Eugénie Fournier, Clara Bonneau, Cathy Oriac Serre, Chantal Roussennac, Violette Daran, Lisette Covlet, Dominique Duroussaud...

ainsi que pour le partenariat développé avec la DLL (Direction Livre Lecture) du Conseil départemental du Gard !

Que de chemin parcouru en effet depuis les premiers prêts de livres contre participation au profit de la caisse des écoles en 1941 ! La bibliothèque se trouvait autrefois au rez-de-chaussée de l'actuelle mairie dans un espace plus exigü (école communale jusqu'en 1954).

Le rachat de la maison vigneronne 17 rue de la Forge a permis à l'équipe municipale Michel Gabach (durant le mandat 2008-2014) de réaliser cet équipement public en faisant valoir le droit de préemption de la commune.

André Ceyeros (adjoint au maire) en a alors coordonné les travaux, avec la complicité de Bernard Quentin pour le



Samedi 14 octobre de 10 h à 17 h

à la médiathèque, dans son jardin
et sur la place du village

Au programme :

- présence d'acteurs locaux, séances de dédicaces,
- exposition, moment musical,
- animations surprises...

jardin avec pièce d'eau, et dessiné son logo, ce dont il était particulièrement fier.

L'objectif était alors de passer d'une bibliothèque à une véritable médiathèque, de favoriser le lien social tout en permettant aux Saint-Dionysiens d'accéder à la lecture mais aussi à des films ou de la musique pour tous les âges, tout en créant un emploi aidé (longtemps occupé par Fabienne Dumas), des espaces dédiés pour la lecture, le numérique ou les tout-petits et une salle d'exposition.

Durant ces dix années, de nombreuses expositions sont à mettre à l'actif des différents organisateurs, avec des réalisations marquantes (centenaire de la guerre 1914-1918, rencontre de hautbois languedociens, vaisselier d'antan pour Bécagrün, Molière, nature-forêt-garrigue...) mais aussi des œuvres picturales ou photographies d'artistes du village, des animations (contes, reliure d'art...) ou des séances de dédicace...

Longue vie à la médiathèque !

Gilles Montillet

(Avec ses remerciements aux témoins :

Maryse Martin, Clara Bonneau et Michel Gabach)

Infos pratiques

Urgences : SAMU 15, Pompiers 18, Police 17

Mairie : 04 66 81 41 96

- Lundi de 9 h à 11 h 30
- Mardi de 15 h à 19 h
- Mercredi de 9 h à 11 h 30
- Jeudi de 15 h à 18 h
- Vendredi de 9 h à 11 h 30

Courriel : contact@saint-dionisy.fr

Internet : www.saint-dionisy.fr

Facebook : Mairie de Saint-Dionisy

PanneauPocket : application sur smartphone

Médiathèque : 04 66 01 73 98

- Mercredi et vendredi : 10 à 12 h, 16 à 18 h
- Samedi : 10 à 12 h 30

Courriel : mediatheque@saint-dionisy.fr

Scolarité :

- École primaire Marie Castang : 04 66 81 40 58
- Collège de Calvisson : 04 66 01 32 61
- Lycée Albert Camus à Nîmes : 04 66 62 91 71

Crèche Sidoremi : 04 34 32 60 07

Infirmiers :

- BOUBET Christophe : 04 66 63 46 12
- LE MOUELLE Laure : 04 66 63 49 53
- FAURE Delphine : 06 26 47 55 48

PIMMS : Bus mobile sur la place tous les lundis pairs de 9 h à 11 h 45 pour toutes vos démarches administratives.

Service social territorial Département du Gard :

Pour un rendez-vous avec une assistante sociale ou une puéricultrice : Tél : 04 66 02 13 60

Transports :

- Réseau Nîmes métropole : 0820 22 30 30
- Réseau régional LIO : 04 66 76 36 60

Collecte des ordures ménagères/encombrants

- Mardi et vendredi matin : non recyclables (bac bleu foncé)
- Mercredi matin : emballages (bac jaune)
- **Encombrants :** pré-inscription au 04 66 02 54 54

➔ Nouveaux habitants de Saint-Dionisy

Locataire ou propriétaire, laissez vos coordonnées en mairie, ou communiquez les par courriel : contact@saint-dionisy.fr. Vous serez ainsi convié à la réception organisée le 13 juillet en votre honneur et recevrez un olivier, symbole du village. Nous vous contacterons pour le Noël des aînés, des enfants, et autres manifestations qui ponctuent la vie du village. D'avance merci.

AGENDA

• Mardi 12 septembre :

Reprise des activités « Gym santé seniors ». 15 h à 16 h au foyer.

• **Lundi 18 septembre :** Réunion d'information « Initiation ou perfectionnement aux outils numérique » pour séniors à partir de 60 ans. 14 h à la maison pour tous.

• Vendredi 29 septembre :

Fin des inscriptions à l'atelier « Comprendre le sommeil et initiation à la sophrologie ».

• Samedi 7 octobre :

Le « Revivre », organisé par l'association des jeunes de Saint-Dionisy. Foyer communal et esplanade.

• **Samedi 14 octobre :** La médiathèque fête ses dix ans.

De 10 h à 17 h à la médiathèque et sur la place du village.

• Samedi 11 novembre :

Cérémonie de l'Armistice 14-18. 11 h au monument aux morts.

• Vendredi 17 novembre :

Spectacle tout public à partir de 6 ans : « Nous on n'a rien vu venir ». 19 h au foyer communal.

• Jeudi 23 novembre :

Repas des aînés. 12 h au foyer communal.

• Samedi 9 décembre :

Distribution des colis festifs aux aînés. En matinée.

• **Dimanche 10 décembre :** Spectacle tout public à partir de 3 ans : « Un jouet pour Noël ». 16 h au foyer communal.

• **DÉCEMBRE :** Noël à l'école et dans le village

État civil : de juillet à septembre 2023

• **Mariage : Tous nos vœux de bonheur**

– Mme Doriane CEYEROS & M. Olivier LOPEZ, le 29 juillet 2023

• **Sincères Condoléances :**

– Mme Maryse ROUQUET épouse MAURIN, le 13 août 2023



L'application de votre mairie à télécharger gratuitement

Tous les événements qui vous concernent (fêtes, manifestations associatives, réunions publiques...), actualités (travaux, coupures de courant...) alertes (météo...) directement sur votre téléphone. Si vous n'avez pas de smartphone, toutes les informations PanneauPocket sont aussi disponibles sur votre ordinateur tapez app.panneaupocket.com et recherchez votre mairie.

Directeur de la publication :

– Jean-Christophe Grégoire

Comité de rédaction :

- Jean-Christophe Grégoire,
- Carole Cambet Petit Jean,
- Gilles Montillet,
- Françoise Zajdner,
- Hélène Bouchot.

Crédit photos :

François Carrel

Impression :

– Public Imprim, Nîmes



Maquette :

– graph-aire. 04 66 81 53 74

Le mot du maire



La chose publique

C'est à la lumière de l'actualité de ces derniers mois que je souhaite vous dire que notre République est au cœur de toutes les inquiétudes.

Certains commentateurs vont jusqu'à dire qu'elle est abîmée, meurtrie et qu'elle s'engage vers un avenir incertain. À bien des égards, la réalité leur donne raison.

On ne peut pas gouverner dans une verticalité vertigineuse sans remettre en cause l'égalité des droits et la liberté de tout un

chacun de pouvoir décider de ce qui est bon pour son territoire.

On ne peut pas manifester du dédain à l'égard de telle ou telle catégorie sociale à coup de petite phrase-ciseaux, sans toucher à un des fondements de notre République je veux parler de la Fraternité.

On ne peut pas, au plus haut de l'état, malmener la représentation nationale, la chambre des députés pour la nommer, sans abîmer la démocratie et avec elle la République.

Un récent sondage établit que près de 78% des personnes interrogées pensent que la situation générale des communes va se dégrader.

Liberté, Égalité, Fraternité qui ornent les frontons de nos Mairies sont là pour nous rappeler au devoir de mémoire et doivent être choyées car l'étage communal est aujourd'hui encore le garant d'une proximité entre les citoyens et les lieux de décisions. Et cette proximité est également mise à mal lorsque des Maires et leurs familles sont menacés, violentés, agressés physiquement et verbalement. L'épisode des émeutes urbaines de ces derniers

mois nous a apporté son lot d'agressions à l'égard des édiles de nombreuses communes. Violence exercée également sur les biens publics, les moyens de transport brûlés, pillés, détruits et censés pourtant créer du lien, donner du sens à la chose publique, fonder du commun pour le plus grand bien-être de tous. Incivilités aussi dans notre Commune, lorsqu'un petit matin, la nuit tombée, avec le peu de courage qui l'anime, renverse et détruit à plusieurs reprises les composteurs communaux. Il sera prochainement confondu et la justice fera son œuvre.

Dans ce ciel un peu chargé, la rentrée des classes apparaît comme un rayon de soleil car n'oublions pas que ce corps céleste continue de briller au-dessus des nuages. Et ce rayon de soleil est l'annonce de belles journées à venir.

Bonne rentrée à toutes et tous et aux enfants en particulier.

Votre Maire,

Jean-Christophe GRÉGOIRE

La Maison pour tous a ouvert ses portes

Avec un peu de retard sur le calendrier prévu, la Maison pour tous a ouvert ses portes. Tout est à construire, puisqu'il s'agit d'un lieu ouvert aux habitants du village, organisés ou non en association, un lieu que nous souhaitons dédié aux rencontres et partages. Des activités y sont déjà organisées, à votre tour d'imaginer d'autres possibles.



→ L'école de musique

Laurent Richard et son équipe ont pu au mois de juin installer les instruments dans les deux pièces attribuées à l'école de musique, et dispenser quelques cours.

Nous espérons que ce nouvel équipement donnera satisfaction aux professeurs et aux élèves.

→ Les ateliers numériques

Du mois d'octobre au mois de décembre auront lieu des ateliers d'initiation ou de perfectionnement aux outils numériques en direction des seniors, tous les lundis après-midi, avec l'association HYPRA.

Ces ateliers pourraient perdurer par la suite avec d'autres intervenants et devenir un lieu d'apprentissage autour du numérique.

→ Le jardin potager

Des bacs de culture sont mis à disposition des enfants de l'école pour faire pousser légumes et plantes fleuries.

Travaux sur les voies du village



Des travaux débuteront en septembre pour la réfection totale de deux chemins :

– Tout d'abord, le chemin des Lauzes sera entièrement travaillé avec la création d'une pente régulière et continue de manière à réaliser un écoulement des eaux pluviales avec la création d'un fossé à son extrémité pour une évacuation dans le valat de la Grave. Cet aménagement sécurisera les riverains en cas d'orages violents.

– Dans la même période, le chemin des Vaoures sera repris tant dans sa structure de roulement que dans son revêtement afin de retrouver une situation de circulation normale sur cette voie.

A partir du 28 août jusqu'à la mi-octobre, Eau de Nîmes-Métropole réalise des travaux de rénovation du circuit des eaux usées, chemin de la Frigoule. Début novembre l'ensemble du chemin sera repris dans sa structure et retrouvera un nouvel enrobé sur toute sa longueur pour un déplacement en toute sécurité.

Coût total : 95 015 € HT



→ **Objet :**

Le Plan Communal de Sauvegarde consiste à organiser les moyens de secours et de protection de l'ensemble des habitants en cas de situation critique dans le village.

→ **Les risques :**

Les principaux évènements susceptibles de déclencher le PCS sont :

– L'inondation mais aussi le ruisselle-

ment occasionnant des dommages en cours ou à craindre.

– Un incendie dans la garrigue ou la colline menaçant tant par les fumées dégagées que par son risque d'extension dans le village.

– L'accident sur la RD 40 d'un véhicule transportant des marchandises dangereuses créant un risque toxique.

– Les risques liés à la canicule pour les personnes en situation de vulnérabilité.

→ **Activation du PCS**

Le rôle des élu.es

Le Maire est le directeur des secours sur le territoire de sa commune jusqu'au déclenchement d'un plan de secours départemental. Dans ce cas, le Maire conserve la responsabilité d'un certain nombre d'actions comme par exemple l'accueil des personnes évacuées.

En cas d'alerte (accident technologique ou évènement naturel), transmise par un tiers, un service ou la Préfecture, le Maire avec les élus de la commune doit relayer l'information ou l'alerte auprès des administrés. En cas d'accident réel, dès le début des opérations, le Maire et les élus de la commune doivent en liaison avec le responsable local de la Gendarmerie et avec l'officier des Sa-peurs-Pompiers :

→1 Prévoir le guidage des secours vers les lieux de la catastrophe, aider à la régulation de la circulation, empêcher qu'un sur-accident ne se produise,

→2 Indiquer aux gendarmes et mettre à dis-

position des secours un local pouvant servir de poste de commandement,

→3 Mettre en œuvre le plan de rappel des responsables communaux et activer la cellule de crise communale,

→4 Organiser l'évacuation, le rassemblement l'accueil, l'hébergement et le soutien socio-psychologique des victimes ou des sinistrés,

→5 Mettre à disposition des secouristes un ou plusieurs locaux de repos et prévoir leur ravitaillement,

→6 Prendre si nécessaire les ordres de réquisition afin d'assurer le respect et le retour du bon ordre, de la sûreté et de la salubrité publiques,

→7 Dans le cas où il y aurait de nombreuses victimes décédées, en relation avec le Préfet, déterminer l'emplacement d'une

chapelle ardente et la faire équiper par une société de pompes funèbres,

→8 Se tenir informé et rendre compte auprès de la Préfecture.

Alerte :

La population est alertée par différents moyens tels que sirène d'alerte, cloche, porte-voix.

En cas de nécessité d'évacuation des habitations, les habitants seront informés par porte-voix et devront se diriger vers le point de rassemblement le plus proche de leur demeure ou le plus facilement accessible sans danger. Trois points de rassemblement identifiables par un panneau spécifique ont été retenus, il s'agit :

- De la salle Polyvalente
- Du Parking route de Nîmes
- Du vestiaire du stade

À chacun de ces points de rassemblement les habitants seront accueillis par un ou une élu.e et recevront les consignes pour les conduites à suivre pour les heures ou les jours à venir.

La solidarité : un acte essentiel

En cas d'évènement important et grave, que l'évacuation soit décidée ou non, il est d'une importance vitale que chacun se préoccupe de ses voisins et plus particulièrement lorsqu'il s'agit de personnes vulnérables.

Les consignes personnelles de sécurité.

Afin de gagner un temps toujours très précieux en cas de survenance d'une catastrophe, nous vous conseillons de préparer un nécessaire de secours dont le contenu indicatif vous est présenté en page suivante.



Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



Radio à piles
(avec piles de recharge)
afin de suivre les consignes
des autorités



Médicaments



Trousse de premiers secours
(alcool, pansements,
compresses...)



Outils de base
(couteau multifonctions,
ouvre-boîte...)



Nourriture non périssable
et ne nécessitant
pas de cuisson
(conserves, petits pots
bébé, nourriture
pour animaux...)



Vêtements chauds
et couverture de survie



Lampe de poche
(avec piles
de recharge),
bougies, briquet
ou allumettes



Chargeur
de téléphone portable



Argent liquide
(les distributeurs pouvant
ne pas fonctionner)



Eau potable en quantité
(6 litres par personne
en bouteilles)



Lunettes de vue
(paire de secours)



Double des clés
de la maison
et de la voiture



Jeux
pour occuper le temps



Photocopies
des documents
essentiels dans une
pochette étanche
(carte d'identité,
ordonnances...)

Placez le sac dans un endroit facile d'accès !

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !

→ Le compostage, qu'est-ce que c'est ?

C'est un procédé de dégradation biologique maîtrisé de matières organiques en présence d'air. Il aboutit à la production d'un amendement organique, le compost.

Le compostage individuel :

Permet de recycler chez soi certains déchets organiques de la famille et du jardin. Il aboutit à la production de compost utilisable pour ses plantes.

Le compostage est donc une bonne pratique pour la protection de l'environnement.

Le matériel :

Vous pouvez vous procurer un composteur gratuitement auprès de l'agglomération de Nîmes sur le lien suivant : Compostage - Nîmes Métropole (nimes-metropole.fr)

Ou alors, vous êtes bricoleur, vous pouvez en fabriquer un en bois, les tutos ne manquent pas.

Si vous préférez en acheter un, vérifiez qu'il porte la marque NF environnement.



Les conditions d'un compostage réussi :

La réussite d'un compostage dépend du soin que vous y apportez; pour assurer la bonne dégradation des déchets, une bonne aération du compost par brassage périodique et une vérification de l'humidité sont indis-

pensables. Cela demande une surveillance et quelques interventions régulières, deux fois par mois. Vous obtiendrez ainsi, dans des délais rapides, 3 mois en moyenne, la production d'un compost de qualité.

Des équipements complémentaires sont utiles : un bio-seau (disponible gratuitement après en avoir fait la demande auprès du secrétariat de la mairie), un tamis (grillage de 1 cm x 1 cm) et éventuellement un broyeur pour réduire les tailles.

Suivront dans les prochains **Saint-Dionisy**

INFOS :

- L'installation du composteur et son activité selon les saisons,
- Ce que je mets ou ne mets pas dans mon composteur,
- Le compost : utilisation de mon composteur et l'utilisation de mon compost,
- Questions : problèmes et remèdes,
- Précautions importantes,
- Recettes de Grand-Mère.

Bernard Quentin

→ Un sentier découverte en préparation

Aujourd'hui, j'ai RDV avec Yvon Chapelot qui est un ami de longue date d'où le tutoiement que je vais employer pour notre entretien.

Yvon a pour projet de tracer un «**Sentier Découverte**» du centre du village de Saint-Dionisy jusque sur l'oppidum de la colline.

Bernard : Yvon, peux-tu nous dire en quoi consiste ce sentier ?

Yvon : je voudrais faire découvrir la colline de Saint-Dionisy aux promeneurs et surtout aux enfants. Il y a un patrimoine intéressant à connaître.

B : Pourquoi l'appelles-tu Sentier Découverte et non Botanique ?

Y : et bien, dans le patrimoine dont je parle, il y a la faune, la flore et la géologie. Mais aussi les vestiges de l'oppidum et d'autres constructions comme les capitelles plus récentes.

B : pour quelles raisons veux-tu réaliser ce projet avec les élèves de l'école ?

Y : il est important pour moi que les jeunes connaissent mieux leur environnement proche en les sensibilisant sur le terrain. C'est un projet que je souhaite pédagogique. Mais il sera important que tous ceux qui le

souhaiteront, personnes jeunes où âgées, du village ou extérieures, parents des élèves participent à tous les niveaux. D'ailleurs si des commerces ou entreprises veulent s'impliquer ce sera avec grand plaisir.

B : quelles sont les phases de la réalisation du sentier ?

Y : d'abord, avec le concours des enseignants, lors de promenades avec les élèves, nous ferons un relevé des éléments à mettre en valeur. Il y aura un léger défrichage à faire sur une petite partie du parcours, ce sera le tracé.

Après, nous réaliserons des plaquettes informatives. Ce pourra être un travail fait à l'école ou à la Maison pour tous (avec des gens extérieurs à l'école). Au niveau purement technique, je contacterai les services de l'ONF (Office National des Forêts). Des QR codes seront affichés sur les plaquettes et générés par l'ONF. L'avantage est qu'ils seront mis à jour régulièrement.

Ensuite, viendra le moment d'installer les plaquettes tout au long du sentier, toujours avec les élèves.

Pour finir, il faudra communiquer sur le projet fini et en faire l'inauguration autour d'une petite manifestation sympathique.

Avant tout, je souhaite contacter les bénévoles de la médiathèque pour faire une

première exposition sur le projet au mois de septembre.

B : auras-tu le temps de voir aboutir le projet sur l'année scolaire 2023-2024, ou est ce que le temps est quantité négligeable ?

Y : je pense que le sentier peut voir le jour en un an si tout va bien, mais sur deux ans maximum.

B : quels appuis as-tu trouvés ?

Y : dans un premier temps la mairie, qui m'a donné son accord pour démarrer et suivre le projet. En dehors, il y a mes connaissances à l'ONF, entomologues, biologistes, géologues. Je ne fais rien sans appuis scientifiques.

B : pour finir, comment vois-tu l'évolution du sentier dans le temps ?

Y : Il faudra mettre des informations sur Facebook régulièrement et motiver des mises à niveau régulières. On pourra peut-être, avec un petit groupe, faire un point régulier sur l'état du sentier. Ce serait bien aussi d'avoir des RDV sous forme de sorties ou petites manifestations pour ne pas tomber dans l'oubli et faire vivre le sentier.

B : très beau projet pour le village, merci Yvon et à bientôt sur le terrain.

Entretien réalisé par Bernard Quentin

Le carré des enfants

→ Jardin potager de l'école Marie-Castang

Dès la rentrée scolaire des bacs de culture en planches remplis de terre végétale seront disponibles pour les écoliers.

Les enseignants seront quasiment à pied d'œuvre, à 50 m de l'école, pour initier les enfants à la culture des légumes et des plantes fleuries. Et ce, tout au long de l'année. Pour l'arrosage, il y aura l'eau du réseau public, mais aussi des réservoirs de récupération de l'eau de pluie du toit de la Maison Pour Tous. Les enfants apprendront à utiliser d'abord l'eau du ciel et à l'économiser.

Les plantes seront paillées avec du broyat issu de l'entretien des arbres du village.

Les enfants auront un composteur pour transformer les déchets du jardin. Ils s'en serviront ensuite pour nourrir leurs plantations. Et pour ranger tous leurs petits outils, les élèves les mettront dans un petit cabanon au fond du jardin. Toutes ces installations sont mises en place par l'équipe des agents techniques Jean-Christophe, Mikaël et Julien que nous remercions.

De belles plantes et de beaux légumes feront la fierté de nos petits cette année.

Bonne rentrée aux petits jardiniers.

Bernard Quentin

→ Restauration scolaire

Venez rejoindre le comité des usagers relatif à la restauration scolaire.

Un comité d'usagers visant à évaluer la qualité de la prestation de restauration scolaire a été mis en place début 2023. Initialement ouvert aux familles des enfants inscrits à l'école, nous souhaitons l'élargir aux habitants de Saint-Dionisy.

Si vous êtes intéressés, nous vous proposons de constituer un binôme avec un autre habitant du village et de vous inscrire par téléphone auprès de la directrice du périscolaire, Mme Lucas, qui vous communiquera les créneaux disponibles (dates et horaires). Téléphone : 06 72 98 08 59

Les repas sont financés par la mairie. En participant, vous vous engagez simplement à remplir un questionnaire d'évaluation du repas sous forme numérique ou sur papier.

Grâce à ces évaluations, nous aurons des arguments factuels pour intervenir auprès du prestataire de restauration scolaire dès qu'un relâchement de la qualité des repas fournis est constaté et documenté. Nous espérons vivement que vous pourrez participer !

Hélène Bouchot



→ Fête de l'école

Le spectacle sur le thème du cirque a enthousiasmé le public venu en nombre !

Le spectacle de fin d'année de l'école au foyer municipal a été un franc succès. La salle était comble de spectateurs venus admirer les prestations proposées par chaque classe sur le thème du cirque. Les élèves ont proposé des acrobaties, danses, séquences d'équilibre, jongleries sous les encouragements du public très enthousiaste. Ce spectacle très énergique, a été marqué par des interludes musicaux avec chansons et pratiques de djembé. Les élèves prenaient un réel plaisir à

partager ce moment avec le public. Les 11 élèves de CM2 étaient émus, c'était leur dernière manifestation scolaire avant leur passage en 6^e. Ils ont été félicités de leur réussite par le Maire et la 4^e adjointe qui leur ont remis une calculatrice, par le directeur de l'école avec un livre, et par l'APE avec une clé USB personnalisée au prénom de chaque élève. Le spectacle s'est poursuivi sur le parvis avec la buvette de l'APE et la restauration sur place. Ce fut un moment convivial et très apprécié de chacun, n'hésitez pas à vous y associer l'an prochain !

Hélène Bouchot

→ Journée pédagogique



Dans le cadre des journées pédagogiques «*Découverte des traditions camarguaises*» organisées par Nîmes Métropole, les élèves de CM2 de l'école Marie-Castang ont pu visiter en juin deux manades à Saint-Gilles (Ganadéria La Paluna-Manade Aubanel).

Les taureaux

Nous sommes partis à 9h pour la manade Paluna à Saint-Gilles. Nous avons vu des taureaux de combat. Ils mesurent 1,40m, ils peuvent peser entre 500 et 600 kg, leur robe est noire,

blanche et noire, blanche et rousse, pêche... Ils vivent jusqu'à 14 ans. Nous avons assisté à une corrida dans une arène. Nous avons ensuite pris notre pique-nique sur l'herbe à côté des arènes. Ceux qui avaient fini pouvaient jouer.

Deux petits tracteurs sont venus nous chercher pour aller voir des vaches et des veaux. Après, deux gros tracteurs sont venus nous chercher pour aller à la manade Aubanel. Il y avait deux mascottes, Angèle et José (Angèle le flamant rose et José le taureau).

Roberto a été le taureau le plus ancien et le plus fort de toute la manade. Il est maintenant empaillé.

Dans cette manade, il y a des taureaux de Camargue : ils mesurent 1,30m, ils pèsent entre 300 kg et 450 kg. Leur robe peut être ébène ou marron foncé et ils peuvent vivre jusqu'à 20 ans.

Nous avons tous vraiment adoré la sortie taurine.

Texte écrit par Louise et Andrei

Le coin des associations

→ Association SÈVE

Les activités de l'association SEVE : Savoir Échanger pour Valoriser notre Épanouissement se poursuivent dans le plaisir : Atelier photo, Danse en ligne, Échanges anglais / français, espagnol, dégustation de vins (en anglais), atelier SUMI-E, randos, conférences, visites d'exposition, Tai chi, Yoga etc...

Nous nous réunissons, nombreux, le premier jeudi du mois dans la salle polyvalente de Saint-Dio à 18 h30 pour faire le tour rapide des activités passées et prévoir les mois suivants...

Nous partageons ensuite un apéritif debout, occasion de rencontrer et discuter avec le plus grand nombre avant un repas partagé de tout ce que les membres auront apporté...

Toute nouvelle personne est la bienvenue. Pour tout renseignement 06 33 45 38 63

→ Boxing club de St-Dionisy

Comme chaque année le Boxing Club St-Dionisy vous propose des cours adultes et enfants de Boxe pieds poings.

Le lundi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les enfants ainsi que le mercredi de 19 h 15 à 20 h ; les cours adultes ont lieu le lundi de 19 h 30 à 21 h et le mercredi de 20 h à 21 h. Le partenariat avec Les Terres d'Alice continue tous les lundis à 17 h 30.

Le sport reste un véritable élément fédérateur, il n'y a qu'à regarder l'engouement que rencontre une compétition sportive. C'est pour cette raison que cette année le Boxing Club St-Dionisy souhaite collaborer à l'organisation d'un gala de Boxe à Sommières le 7 octobre, avec des rencontres amateurs et professionnels, et ainsi favoriser la cohésion des membres et faire connaître la structure.

Nous avons besoin de VOUS pour réaliser ce projet, aide financière, humaine et matériel. Possibilité de réserver des Tables et Billetterie en prévente.

Si vous souhaitez participer à ce projet sportif de grande ampleur, nous vous accueillerons avec plaisir !

« Seul, on va plus vite ; ensemble on va plus loin »

Sportivement, le Boxing Club St-Dionisy.



→ Les bipèdes de la Vaunage

SEPTEMBRE, c'est parti pour la saison 2023/2024.

Toujours les sorties en garrigue du mardi jeudi et samedi matin, et le jeudi séance de fractionné au stade de St-Dionisy.



→ TAÏ CHI

Venez essayer le Tai Chi Chuan et le Qi Gong, c'est plus facile à pratiquer qu'à prononcer ! Accessible et sans contre-indication, c'est la meilleure façon de gérer toutes sortes de problèmes liés au stress de la vie courante.

C'est aussi un art martial, sans dureté, procurant simultanément de la détente et du renforcement physique et mental.

Rendez-vous tous les jeudis de 19 h à 20 h 15 au foyer, à partir du 14 septembre. Nous vous proposons deux séances gratuites avant de vous engager à l'année ou au trimestre.

Renseignements : taichi.vaunage@free.fr ou 06 99 58 93 03

→ École de musique

Pour sa 6^e année, l'école de musique fait sa rentrée dans des locaux flambant neufs.

Les cours ont lieu mercredi, jeudi, vendredi, pour tous les âges et tous niveaux.

Les disciplines proposées : piano, guitare classique et électrique, violon, violoncelle, trompette, chant, éveil musical, batterie.

Adultes : atelier jazz impro et atelier rock. Contactez nous pour les autres instruments.

Notre adresse : « Maison pour tous », 4 rue de Cassiopée à proximité du goule scolaire.



Permanences pour essais et inscriptions :

– Mercredis : 6, 13, 20 sept de 16h30 à 19h.

– Vendredis : 8, 15, 22 sept de 16h30 à 19h.

Reprise des cours la semaine du 25 septembre. Renseignements : Laurent RICHARD au 06-87-92-52-51. www.richard-musique.com

→ Vétérans Foot

L'association «les Vétérans de St-Dionisy» recherche des joueurs de plus de 30 ans pour jouer au football, dans la bonne humeur et la convivialité. Entraînement les mardis à 20h et matchs les vendredis à 20h.

Pour tout renseignement, Olivier Lopez :

olive_lopez@hotmail.com, 06 12 60 51 17

→ APE

Les actions menées durant l'année scolaire 2022/2023 nous ont permis d'offrir un chèque de trois mille euros à l'école. Nous n'aurions pas pu le faire sans votre soutien, merci à tous.

Elles nous ont également permis de réunir parents, enfants et enseignants autour d'événements variés et ludiques.

De nombreux projets sont prévus cette année; pour les découvrir, et/ou venir nous aider, venez assister à notre Assemblée Générale, qui aura lieu le vendredi 29 septembre à 18 h 30, salle du conseil de la mairie.

À la découverte des entreprises de notre village

Deux portraits vous sont proposés : Clim'Habitat et Biocoop la Vaunage.
Dossier réalisé par Carole Cambet Petit Jean et Gilles Montillet



→ Clim'Habitat

Philippe MARCÈS qui réside dans notre village depuis 22 ans, est gérant de l'entreprise artisanale Clim'Habitat depuis 2004. Il s'est orienté principalement dans la vente et l'installation de climatisation réversible et de chauffe-eau thermodynamique.

Méticuleux, sérieux et passionné par son métier, il étudie avec intérêt chaque demande dans le but de proposer la

solution la plus adaptée aux besoins de ses clients.

Au départ de sa vie professionnelle il a exercé le métier de chauffagiste (installation de chaudière centrale) puis il a eu l'opportunité de travailler sur une plateforme pétrolière terrestre ainsi que dans une centrale nucléaire quelques années. Par la suite, il a travaillé 14 années dans la vente de matériel électrique et de climatisation.

Après des années de salariat, Philippe MARCÈS a désiré s'installer à son compte et a donc suivi des formations complémentaires afin d'obtenir les certifications et attestations nécessaires à l'exercice de son métier.

Influencé par le mode de vie de son papa lui-même artisan dans le secteur de l'électricité industrielle et bobinage moteur, c'est tout naturellement qu'il s'est tourné vers le statut de travailleur indépendant et cela, afin d'apporter son expertise, ses connaissances et compétences et, de ce fait, la meilleure solution à ses clients.

Le bricolage et la maçonnerie qu'il pratique par plaisir sont un plus dans son expertise.

Monsieur MARCÈS intervient dans un rayon de 20 km autour de Saint-Dionisy. De bon conseil et très pédagogue, n'hésitez pas à solliciter ses services très qualitatifs.

Clim'Habitat 10 impasse des Arbousiers, Saint-Dionisy
04 66 81 35 31 / 06 16 85 71 69
contact.climhabitat@orange.fr www.clim-habitat.fr

→ Installation de nouveaux commerçants ou artisans

La municipalité de Saint-Dionisy tient à indiquer que le choix d'implantation de nouvelles enseignes commerciales ou artisanales dans notre village n'est pas de sa responsabilité.

En effet, celui-ci relève de la seule liberté d'entreprendre et d'installation de chefs d'entreprise attirés par les opportunités offertes par les aménagements commerciaux réalisés, notamment à proximité de l'axe Nîmes-Sommières. Elle démontre également l'attractivité et la vitalité économique de notre commune.

Gilles Montillet



Biocoop la Vaunage

→ Biocop arrive à Saint-Dionisy

Membres actifs de ce premier réseau de magasins coopératifs bio et équitable en France, Nadège Reddad et Gaétan Gress concrétisent leur rêve avec l'ouverture du Biocoop la Vaunage. (Prévue le 22 septembre)

Il s'agit d'un véritable choix de vie pour nos deux associés qui ont posé leurs bagages en Vaunage après des parcours très divers :

- Gaétan a exercé différents postes de manager ou de responsable de réseau dans la grande distribution durant 20 années et a également été directeur régional Biocoop durant 7 ans.

- Nadège a 30 années d'expérience au sein de la coopérative Biocoop : co-gérante de magasin, chargée du développement, formatrice, coordinatrice de la vie politique du groupement et enfin administratrice de la coopérative nationale Biocoop.

À Saint-Dionisy, ils entendent mettre à profit leurs expériences en Économie Sociale et Solidaire au service de leur propre magasin, aménagé avec des matériaux recyclés et achalandé avec des produits bio, locaux et de saison qui n'ont jamais pris l'avion, conformément à la philosophie maison !

Nadège et Gaétan souhaitent surtout développer des partenariats avec des producteurs des environs (maraîchage, épicerie, vins...) afin de mettre en avant leurs produits bio et locaux.

Biocoop la Vaunage

13 chemin d'Azord Nadège 06 75 62 94 63 Gaétan 06 06 68 13 62

[Facebook](#) [Instagram](#) [Biocoop lavaunage](#)

www.saintdionisybiocoop.net

Espace d'expression des élus



SAINT-DIONISY
AU COEUR

Bonne rentrée à tous les enfants grands et petits, de la crèche aux études supérieures la rentrée est toujours une étape. Nous pensons donc à tous ces enfants, adolescents et à leurs parents ! Belle rentrée à la communauté éducative également !

→ Ateliers numériques



Il est devenu aujourd'hui indispensable de savoir utiliser un ordinateur, une tablette ou un smartphone, pour communiquer avec ses proches, faire des démarches administratives... Et comme il n'y a pas d'âge pour apprendre, nous mettons en place avec différents partenaires des ateliers d'initiation ou de perfectionnement aux outils numériques. Avec l'association Hypra, 8 séances se dérouleront à la maison pour tous, du 2 octobre au 4 décembre. Une réunion d'information aura lieu le lundi 18 septembre dans ce même lieu.

D'autres ateliers proposés par la médiation informatique du PIMMS sont également prévus, le mardi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à partir du 9 janvier 2024.

Si vous êtes intéressé(e)s, merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie (04 66 81 41 96) ou par mail :

social-solidarite@saint-dionisy.fr

Pour tous les ateliers, les inscriptions sont obligatoires. **GRATUIT.**

Françoise Zajdner

INFORMATION TRÈS IMPORTANTE

COLIS OU REPAS ?

à vous de choisir...

Les personnes âgées de 64 ans et plus ont reçu un courrier leur proposant de choisir entre :

- **UN REPAS** animé par un magicien le jeudi 23 novembre 2023, ou
- **UN COLIS GOURMET** qui sera porté à domicile le 9 décembre.

Afin que vos commandes soient prises en compte, il est indispensable que le talon détachable de ce courrier soit rempli et déposé en mairie, avant le 8 octobre au soir. Si vous n'avez pas reçu ce courrier, merci de vous signaler en mairie.

→ Sommeil et sophrologie

« Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit », « Il m'arrive régulièrement d'être réveillé sur le coup de 2 ou 3 heures du matin », « Je m'endors devant la télévision et pourtant le sommeil ne vient plus après ». Autant de situations qui interpellent et parfois inquiètent sur la qualité de son sommeil et sur ses capacités de récupération.

En partenariat avec l'association Brain Up, le CCAS de Saint-Dionisy vous propose de participer à l'atelier « Mieux comprendre et prendre soin de son Sommeil & Initiation à la Sophrologie » pour découvrir les mécanismes du sommeil, les effets de l'âge et les signes avérés d'un mauvais sommeil.

C'est aussi l'occasion de partager des expériences avec d'autres participants et de connaître les conseils et les techniques pour garder un sommeil récupérateur. Ces deux

SOMMEIL ET SOPHROLOGIE COMPRENDRE LE SOMMEIL ET INITIATION A LA SOPHROLOGIE

Par un intervenant spécialisé de l'association Brain Up

Les mardis 10 et 17
octobre & 7 et 14
novembre
de 10h à 12h



GRATUIT

séances sur le sommeil seront suivies de 2 séances d'initiation à la sophrologie, une méthode douce, simple et accessible à tous, proposant notamment des exercices de respiration, de relâchement corporel et de visualisation.

GYM SANTÉ SENIORS ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE



Equilibre

Bouger pour ma santé

Renforcement Musculaire

Souplesse des articulations

Reprise d'activité physique

✓ 1ère séance gratuite

Près de chez vous, contactez-nous



Pour toute information

04 66 81 61 96

social-solidarite@saint-dionisy.fr



À partir du 12 septembre

Tous les mardis de 15 h 30 à 16 h 30 au foyer, 50 € le trimestre.

Souvenirs de l'été



→ Soirée 13 juillet

Accueil des nouveaux habitants, repas républicain et retraite aux flambeaux : saison 2 réussie !

Dès 19h, les villageois se sont rassemblés sur la place du village pour accueillir les nouveaux habitants. Sous les chaleureux applaudissements du public, le Maire leur

a offert le traditionnel olivier, symbole de Saint-Dionisy.

L'apéritif offert par la mairie a été fort apprécié des participants; moment de retrouvailles pour trinquer à l'été qui commence et au plaisir de retrouver des amis. Cent personnes se sont ensuite attablées pour savourer un délicieux repas.

Et pour terminer cette belle soirée, nous

avons serpenté dans les rues du village en agitant nos bâtons lumineux, au son de la musique préparée par Delphine, en suivant la brouette poussée par Bernard.

Merci à tous ceux qui ont préparé cette soirée, qui ont aidé au service et au rangement. Merci à tous les participants qui ont fait de cette soirée un moment de bonheur partagé.



→ Fête de la musique

Un grand merci aux élèves de l'école Richard musique d'avoir animé le début de soirée, au groupe DAJ Swing d'avoir repris des grands titres pour notre plus grand plai-

sir, à l'Association les Jeunes de Saint-Dionisy de nous avoir permis de nous hydrater en tenant la Buvette et enfin, merci à Johanne La Cigarette de nous avoir régalez avec ses spécialités bretonnes.

→ Une soirée sous les étoiles

Organisée au stade le samedi 8 juillet elle n'a pas mis qu'en lumière les astres mais également le plaisir des habitants de notre commune et des alentours de se retrouver, d'échanger lors d'une belle soirée d'été autour d'un apéritif offert par la municipalité et d'un repas tiré du sac. Le principal sujet de conversation concernait l'astronomie. Que l'on soit novice, amateur ou curieux, les

adhérents du club *Vaunage Astronomie*, animateurs de cette soirée d'observation, ont intéressé et captivé l'attention du nombreux public (80 personnes).

Enfants et adultes ont apporté leurs propres télescopes et lunettes et ont ainsi contribué à la convivialité de l'évènement.

Neuf télescopes ont permis dans un premier temps d'observer le soleil puis Vénus, qui, se présentant en croissant fut confondue avec la lune. À la nuit tombée, la projection de

→ Ciné plein air

Samedi 1^{er} juillet, l'association Cinéplan avait installé son écran géant sur la place du village. De nombreux amateurs du 7^e art ont installé chaises et transats pour assister à la projection du film « L'Ascension ». Inspiré d'une histoire vraie, ce film drôle et émouvant nous a fait découvrir de merveilleux paysages. Un avant-goût des vacances !



diaporamas sur les thèmes de l'âge de l'univers, la vie des étoiles et le lien entre mythologie et constellations a préparé le public à un voyage dans les étoiles qui, lors de la nuit noire, a pu observer le ciel, passant d'un télescope à un autre jusqu'à 1h du matin.

Cette soirée d'observation et de découverte du ciel nocturne, passionnante et instructive fut très appréciée.

Carole Cambet Petit Jean

ST-DIO EN SCÈNE

Cirque, art et science
spectacle interactif



NOUS ON N'A RIEN VU VENIR



Vendredi
17 novembre
à 19h

Une performance/cabaret participative complètement déjantée, où deux interprètes se livrent à des acrobaties grotesques et douces autour d'un agrès de cirque insolite : un téléviseur.

Tout public à partir de 6 an, foyer communal



Rodolphe, propriétaire d'un magasin de jouets, va vivre un Noël inoubliable...

- Participation des enfants.
- Magie, chanson, ventriloquie.

foyer communal, tout public dès 3 ans

Poussons la porte de la médiathèque...



ANNIVERSAIRE

→ En 2023, ça continue

Grâce à l'engagement des bénévoles, la médiathèque poursuit son activité de service public. Dominique et Maryse sont toujours présentes, Carmen, Martine, Fanfan, Véronique et Josée ont pris la suite de Jacqueline, Clara et Cathy depuis 2020 et vous accueillent, vous conseillent dans le choix de vos lectures.

Savez-vous que nous procédons à de nouveaux achats deux fois par an et suivons chaque mois l'actualité littéraire ? C'est ainsi que

le rayon jeunesse s'est étoffé avec l'apparition des Mangas, lecture aujourd'hui incontournable de nos jeunes.

Le coin détente aménagé en 2022 permet de venir consulter les journaux et revues journalières, hebdomadaires et mensuelles dans un cadre reposant avec une vue sur le jardin.

La venue deux fois par mois des élèves de l'école Marie Castang anime joyeusement les lundis, mais l'attention est à son comble pour écouter les contes qu'Anne propose aux petits !

Merci à tous nos adhérents qui nous sont fidèles. Bienvenue aux nouveaux qui ont poussé la porte de la médiathèque cette année, nous vous attendons toujours plus nombreux !

Josée Fauquet

→ Le coup de cœur

LA GARDE-ROBE de Sébastien Ministru, Éditions Grasset 2022

Dans ce deuxième roman, Sébastien Ministru, nous invite à une sorte d'effeuillage de Véra son héroïne, en nous ouvrant les portes de son dressing.

Une robe en organza, un manteau en brocart, une cape en zibeline, un cardigan en cachemire... Ces vêtements sont quelques-unes des

pièces de la somptueuse garde-robe de Véra et du puzzle de son existence. Celle d'une femme née pauvre et morte très riche, qui mit toute sa vie, son énergie et son orgueil à cacher dans les plis des tissus les plus splendides, les secrets de son enfance et de son ascension.

En déployant les étoffes pour nous les donner à voir et presque à toucher, l'auteur «déshabille» avec beaucoup d'élégance et de sensualité Véra. Il met en lumière son courage, sa

ténacité et la sauvagerie (fût-elle drapée dans la soie) dont elle dut faire preuve tout au long de sa vie pour simplement exister.

Premier roman : «Apprendre à lire» (éditions Grasset 2018)

Dominique Dourousseau

